



Compte rendu du conseil municipal du jeudi 18 Mars 2021

Ordre du jour :

- Approbation du PV du 18 février 2021
- Élection d'un secrétaire de séance
- Commission Budget
 - Compte Administratif 2020, Compte de Gestion commune 2020
- Les différentes délibérations :
 - Acceptation subvention Messieurs PACCAUD et DASSAULT
 - Contrat Madame Tardieu prolongation 1 mois
 - Adhésion communauté de commune du Thellois au SE 60
 - Entretien éclairage public (4^{ème} trimestre 2018).
 - Affectation de résultat
 - Autres
- Réunions extérieures
- Préparation des élections du 13 et 20 juin 2021 départementales et régionales
- Informations diverses
- Tour de Table

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le 18 mars 2021 à 18 heures 00 sous la présidence de Monsieur Étienne FRÈRE, Maire.

Présents : Mesdames, Delahaye Delphine, Frère Astrid, Vasset Alexandra, Tual Nicole, Dumez Ludivine, Messieurs Batton Sébastien, Bureaux André, Cagniard Cédric, Carpentier Georges, Padiou Rémi, Pytlak Michel

Absente ayant donné procuration : Madame Brenot Elisabeth (procuration à Monsieur Carpentier Georges)

Absente excusée : Madame Christophe Viviane

Secrétaire de séance : Madame Tual Nicole

Approbation du PV du conseil précédent du 18 février 2021 :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le PV de la séance du 18 février 2021.

Compte Administratif 2020 :

Monsieur le Maire donne lecture des comptes de l'année 2020 aux membres présents ; il en ressort les résultats suivants :

Recettes de fonctionnement :	404 448.01 €
Dépenses de fonctionnement :	366 379.56 €
Résultat :	38 068.45 €
Excédent 2019 reporté :	52 721,53 €

Recettes d'investissement : 180 269.06 €
Dépenses d'investissement : 82 393.02 €
Résultat : 97 876.04 €
Excédent 2019 reporté : 14 929.13 €

Soit un Excédent pour l'année 2020 de : 203 595,15 euros réparti en : 90 789,98 € pour le fonctionnement et 112 805,17 € pour l'investissement.

Monsieur le Maire rappelle que ces montants figureront au Budget Primitif 2021.

A l'unanimité des membres présents le Compte administratif est adopté.

Les différentes délibérations :

Demande Subventions Messieurs PACCAUD et DASSAULT F03DR :

Demande de subvention fonds Olivier DASSAULT pour la Défense et le Développement de la Ruralité → projet de remplacement de 4 guirlandes de Noël pour un montant de 2800 euros.
Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte cette demande pour ce projet.

Acceptation de la subvention fonds Olivier DASSAULT :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier de la part de la fondation de messieurs Paccaud et Dassault informant la commune qu'une subvention d'un montant de 1400,00 euros sera offerte à la commune suite à l'achat des guirlandes de Noël.
Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte cette subvention.

Contrat Madame Tardieu :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait souhaitable de prolonger le contrat de Madame Tardieu d'un mois afin qu'un écolage puisse avoir lieu avec la personne remplaçante.

Le contrat de Madame Tardieu prendra fin le 30 avril 2021.

A l'unanimité le Conseil Municipal se déclare pleinement d'accord.

Adhésion communauté de commune du théloise.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier de la part du SE 60 demandant l'acceptation de la communauté de commune du théloise au SE 60.

Monsieur le Maire rappelle que chaque commune adhérente au SE 60 doit prendre une délibération.

A l'unanimité le Conseil Municipal se déclare pleinement d'accord.

Paiement 4^{ème} trimestre 2018 entretien éclairage public :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une facture de la communauté de commune concernant l'entretien de l'éclairage public de l'année 2018 vient d'être déposée en mairie pour un montant de 1408,98€

Le Conseil Municipal se déclare pleinement d'accord pour le paiement du 4^{ème} trimestre 2018 de l'entretien éclairage public.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il va demander des explications auprès de la communauté de communes lors d'une prochaine réunion pour connaître les raisons de ce retard.

Affectation de résultat :

Monsieur le Maire fait part à l'ensemble du Conseil Municipal que suite au vote du Compte administratif 2020, pour le budget primitif 2021 la somme de 90 789,98 € sera inscrite au compte 002 et la somme de 112 805,17 € sera inscrite au compte 001.

A l'unanimité le Conseil Municipal se déclare pleinement d'accord.

Achat balayeuse :

Monsieur le Maire fait part à l'ensemble du Conseil Municipal qu'il a reçu différents devis pour l'achat d'une desherbeuse mécanique.

Une demande de subvention pour l'achat de cet outil sera réalisée.

A l'unanimité le Conseil Municipal se déclare pleinement d'accord.

Réunions extérieures :

Monsieur Michel Pytlak délégué suppléant de la commune auprès de la CCLO fait le point sur les différents sujets abordés.

La prochaine réunion CCLO est prévue le 15 avril 2021.

Commission scolaire :

Madame Dumez Ludivine représentante de la commission précise à l'ensemble du Conseil Municipal qu'elle a demandé des devis concernant l'achat d'écran numérique et que des dossiers de demandes de subventions vont être réalisés.

Un autre sujet est évoqué que fait-on pour Pâques pour les enfants ?

Une réflexion est à mener avec la commission fêtes et cérémonies.

Commission bois :

Monsieur Batton Sébastien informe le Conseil Municipal que tout se passe bien pour les différentes coupes et que 3 à 4 équipes ont déjà fini leur parcelle.

Commissions info :

Madame Frère Astrid représentante de la commission informe que le prochain bulletin municipal est en cours de préparation. Une réunion commission se déroulera le mercredi 24 mars 2021.

Informations diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur les différents points :

- Une première date pour la vaccination a été fixée au centre sportif de Couloisy le mardi 23 mars 2021 de 09h15 à 17h00. Une liste de personnes ayant des difficultés à se déplacer et désirant se faire vacciner a été transmise.
- Les élections départementales et régionales auront lieu les 13 et 20 juin 2021 avec deux bureaux de votes. La présence de tous les conseillers municipaux sera nécessaire.

Prévoir l'achat d'une urne et d'un isolement supplémentaire. Les procurations seront réalisables sur internet « via ma procuration ».

Voir pour la révision des listes électorales avec la commission.

- Suite au poste à pourvoir pour le remplacement de madame Tardieu 5 candidatures ont été retenues et les entretiens se feront semaines 12 et 13.
- Le prochain bus pour l'emploi sera présent à Berneuil les 21 avril et 3 juin 2021.
- Monsieur Hulot a suivi une formation sur les produits phyto.
- La demande de renouvellement d'habilitation électrique pour Monsieur Crochet auprès de divers organismes est lancée.
 - Madame Delahaye intervient en disant qu'il existe auprès du CNFPT des formations gratuites.
- Une rencontre avec Mrs Dubois et François de l'Unité Territoriale Départementale a eu lieu concernant les arbres de la départementale 335. Des courriers seront envoyés aux propriétaires.
- Une rencontre avec la société Bérard a eu lieu pour les photocopieurs de l'école.
- Le plan communal de sauvegarde (PCS) est en cours de mise à jour.
- Une rencontre avec Mr Walbrercq L. et la société EDF Renouvelable a eu lieu pour un projet de panneau photovoltaïque au sol sur l'ancien bassin de la sucrerie.
- Projet Eolienne : nous avons été contactés la société Vent Collectif. Le conseil municipal ne souhaite pas donner suite.
- Des odeurs désagréables au niveau de la sucrerie. Contact pris avec la société Tereos pour analyse.
- Stockage de pneus sur le site de la sucrerie. La société Gurdebeke va intervenir pour retirer la totalité.
- Présentation d'un devis de 1430,04 € pour l'achat chez la société Virage de peinture et panneaux.
- Un remboursement de 72 € pour les vols de panneaux dans la commune.
- Présentation d'un devis de 973 € pour la toiture de l'école primaire, du préau et la sécurisation de la cloche.
- Présentation et réflexion sur un emprunt de 200k€ pour la rénovation des appartements et les travaux à venir de l'école maternelle
- Une réunion est programmée en semaine 12 sur les modifications du type de gaz dans notre réseau gaz de ville.
- Transport de gaz du méthaniseur de Bitry.
La commune de Saint Crépin refuse le passage des canalisations de transport du gaz dans le village (accepte sur le chemin départemental et en forêt). GRDF demande le passage sur le territoire de Berneuil-sur-Aisne.

Nous demandons un rdv avec GRDF afin d'avoir plus de renseignements avant de nous prononcer.

Tour de table :

Mme Delahaye demande ce qu'il en est de la réunion pour le tourisme avec la CCLO.
Mr le Maire est en attente de retour du compte-rendu.

Mme Delahaye informe qu'un trou se forme rue des mazures.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au jeudi 01 Avril 18H00.